

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0613 du 06/06/2016

Arrêté du 18 mai 2016

ARRETE PORTANT REINTEGRATION ET AFFECTATION EN SURNOMBRE DES EFFECTIFS D'UNE
INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte réintégration et affectation en surnombre des effectifs d'une inspectrice
divisionnaire des Finances publiques hors classe

Date d'application : 01/06/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION EN SURNOMBRE DES EFFECTIFS
D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION EN SURNOMBRE DES EFFECTIFS D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES
HORS CLASSE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Finances
et des Comptes publics

ARRÊTÉ

portant réintégration et affectation en surnombre des effectifs d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Sur la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE:



Article premier : l'inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe (IDIV HC) dont le nom suit est réintégrée dans son corps d'origine et affectée dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Nicole	DIEN-GORLIER	859147	IDIV HC	En détachement auprès du Ministère de la Défense	En surnombre des effectifs de la Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (Ex Paris-Centre)	01/06/2016

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 18 MAI 2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	